



Ville de
MONT-TREMBLANT

Politique culturelle

Novembre 2002

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE	3
MESSAGE DU CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES	4
AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS	5
CHAPITRE 1 : CADRE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE	6
Portrait de la Ville de Mont-Tremblant	7
État de la situation culturelle	8
CHAPITRE 2 : ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE	10
Mission culturelle	11
Principes directeurs	11
Objectifs	12
Axes d'intervention et orientations	13
CHAPITRE 3 : ENJEUX ET ACTIONS	15
AXE 1 : Affirmer l'identité culturelle distincte et complémentaire de la Ville de Mont-Tremblant	16
AXE 2 : Contribuer à la vitalité culturelle tremblantoise	18
AXE 3 : Favoriser l'accès et la participation des citoyens à la culture	21
CHAPITRE 4 : PARTENARIAT	23

Note: La forme masculine utilisée pour plus de commodités désigne tant les femmes que les hommes.

MESSAGE DU MAIRE



Le Conseil municipal a décidé de doter la Ville de Mont-Tremblant d'une politique culturelle, afin que le développement culturel de notre ville se fasse d'une façon harmonieuse et dans le respect des besoins de la population et de l'authenticité de notre patrimoine local.

La Ville de Mont-Tremblant possède sa propre identité culturelle et un potentiel culturel très important. Notre vie culturelle est, dans l'ensemble, très dynamique, diversifiée et en pleine expansion. Beaucoup de citoyennes et citoyens, d'organismes, de gens d'affaires et d'entreprises des secteurs privé et public participent activement au développement culturel de notre ville.

Il est donc très important qu'il y ait une concertation entre les différents intervenants culturels, car la Ville de Mont-Tremblant doit faire face à des enjeux importants en matière de culture. Étant définie comme une ville à vocation touristique de classe internationale, nous devons nous assurer que le développement culturel de notre ville réponde en grande partie aux besoins de notre population locale et tienne compte également de la nouvelle dimension multiculturelle de notre ville avec ses nouveaux villégiateurs et ses millions de visiteurs.

La politique culturelle de la Ville de Mont-Tremblant est donc l'outil essentiel qui confortera notre vocation culturelle et qui guidera le Conseil municipal et les différents intervenants des secteurs privé et public dans l'organisation d'événements culturels et la mise en place d'infrastructures et d'équipements culturels.

Cette politique a aussi pour but ultime de contribuer à la vitalité culturelle tremblantoise et de favoriser et faciliter l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la culture.

Je souhaite que la vie culturelle de la Ville de Mont-Tremblant se développe toujours dans le respect et l'authenticité de notre patrimoine local francophone. Je remercie tous ceux et celles qui ont apporté leur contribution pour donner une identité et une vocation culturelle qui sont propres à notre ville.

Il y a encore beaucoup à faire en matière de culture et le Conseil municipal compte sur votre participation et votre implication.

Le maire,

Pierre Pilon

MESSAGE DU CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

Au lendemain de l'adoption de sa politique culturelle, signée le 13 octobre 1998, la Ville de Saint-Jovite mettait sur pied une *Commission culturelle permanente*. À son tour, la nouvelle Ville de Mont-Tremblant s'est empressée de reconnaître cette Commission comme faisant partie intégrante de son fonctionnement démocratique.

Le Conseil de la culture des Laurentides ne peut que saluer l'initiative qui a conduit les élus et les membres de la Commission culturelle à revisiter la politique culturelle à la lumière des nouveaux enjeux liés au développement d'une ville plus grande et, à bien des égards, différente.

La nouvelle politique culturelle a le mérite d'ajouter des éléments neufs, tout en maintenant l'angle adopté en 1998. Saurons-nous préserver notre identité culturelle ? Comment contribuer à la vitalité culturelle de notre milieu ? Que faire pour favoriser l'accès des citoyens à la culture ? Tels sont les éléments qui continuent d'inspirer celles et ceux qui travaillent au maintien d'une politique culturelle vivante et dynamique.

En s'impliquant pour faire des arts et de la culture un pivot important de son développement futur, la Ville de Mont-Tremblant marque le pas, et contribue à développer une région culturelle fière et forte.

Le Conseil de la culture des Laurentides est heureux de souligner la qualité de l'engagement culturel des citoyens et des élus de la Ville de Mont-Tremblant.

Longue vie aux arts et à la culture,

Carole Maillé, directrice générale
Conseil de la Culture des Laurentides

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

Les membres de la Commission culturelle de la Ville de Mont-Tremblant sont heureux de vous présenter la Politique culturelle de la Ville de Mont-Tremblant.

La Commission remercie les personnes suivantes qui ont collaboré à l'élaboration de cette politique culturelle et qui, par la qualité de leurs interventions, ont contribué à en faire un outil de développement.

Membres de la Commission culturelle

- Lucie Murray, présidente
- Marthe Rivard
- Marc Charbonneau
- Michel Goyette
- Martin Lapierre
- Clément Vautour
- Christiane Langlois
- Yvon Meilleur, conseiller municipal

Rédaction et correction

- Carole Maillé, directrice générale, Conseil de la Culture des Laurentides
- Christiane Langlois, directrice du Service de la culture et des loisirs, Ville de Mont-Tremblant
- Aline Robillard, adjointe à la direction générale, Ville de Mont-Tremblant

CHAPITRE 1

**CADRE
D'ÉLABORATION DE LA
POLITIQUE CULTURELLE**

Portrait de la Ville de Mont-Tremblant

Située au cœur de la région touristique des Laurentides, la Ville de Mont-Tremblant couvre une superficie de 251,6 km² et compte plus 8400 habitants. La Ville de Mont-Tremblant fait partie de la Municipalité régionale de comté des Laurentides dont elle est, avec la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, l'un des deux pôles principaux.

Le profil démographique de la Ville de Mont-Tremblant est influencé, depuis quelques années, par l'essor que connaît la Station Mont Tremblant. Autour des plus anciens lieux touristiques de la Ville et du centre de villégiature numéro 1 de l'est de l'Amérique du Nord, nombre de travailleurs et de jeunes familles viennent s'y installer.

Chef-lieu de la grande région de Mont-Tremblant, le centre-ville est le pôle de service par excellence depuis plus de cent ans : écoles, cliniques, bureaux de professionnels, épiceries et bien plus encore s'y retrouvent. La rue de Saint-Jovite avec ses terrasses, ses antiquaires et ses boutiques de cadeaux charme les visiteurs dès leur première visite.

Situé aux abords du lac Mercier, le secteur du Village est un endroit magnifique qualifié d'oasis de la Ville de Mont-Tremblant. Couette et café, centre d'exposition, bonnes tables et petites boutiques champêtres donnent le ton au Village qui, l'été venu, voit sa plage devenir le théâtre de nombreuses festivités.

Le dynamisme du milieu culturel tremblantais, l'intérêt du conseil municipal pour les questions de protection et de mise en valeur du patrimoine ainsi que la nécessité pour la Ville de se tailler une place sur l'échiquier régional portent à croire que le *Plan stratégique de développement*, commandé par le conseil municipal, prendra en considération l'impact que représente la culture dans le développement socio-économique de Mont-Tremblant.

État de la situation culturelle

Création, production, diffusion, éducation

La Ville de Mont-Tremblant est fière de compter parmi ses citoyens, des artistes, des artisans, des musiciens, des danseurs, des écrivains et des pédagogues qui animent et enrichissent la vie culturelle tremblantoise. Le développement culturel de la Ville repose sur son Service de la culture et des loisirs, mais également sur l'engagement des citoyens dont l'action bénévole est la pierre angulaire de la vitalité culturelle municipale.

Située au cœur du centre-ville, plus précisément sur la rue de Saint-Jovite, et dotée d'une bonne collection, la **Bibliothèque de Mont-Tremblant** constitue l'un des éléments majeurs de la vie culturelle tremblantoise; un service essentiel offert à la population depuis 1972. La bibliothèque est fréquentée assidûment par les citoyens de tous âges, qui ont accès à un grand nombre de services professionnels. La bibliothèque offre également un lieu d'exposition pour les artistes locaux. La Ville prévoit à court terme la construction d'une nouvelle bibliothèque dans le centre-ville de Mont-Tremblant avec la participation financière du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Une deuxième bibliothèque, soit la **Bibliothèque du Couvent**, située dans le secteur du Village, dessert, depuis 25 ans, les clientèles francophone et anglophone de ce secteur.

Depuis 20 ans, **Scène-Art Mont-Tremblant** est le seul diffuseur professionnel reconnu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec sur le territoire de la Municipalité régionale de comté des Laurentides. Cet organisme à but non lucratif assume ce rôle avec le soutien du Service de la culture et des loisirs de la Ville de Mont-Tremblant. Scène-Art Mont-Tremblant diffuse des spectacles professionnels dans le domaine de la musique, du théâtre, des variétés et du cinéma. De plus, en collaboration avec les organismes du milieu, Scène-Art Mont-Tremblant présente également un certain nombre de spectacles de danse, de musique et de théâtre de manière à promouvoir les talents locaux.

Un **théâtre d'été** a vu le jour à l'été 2002 dans une salle à caractère intimiste, soit l'ancienne chapelle du Domaine Saint-Bernard.

La **Place de la Gare**, située en bordure de la piste cyclable *Le P'tit Train du Nord*, accueille des artistes peintres et des sculpteurs qui présentent leurs œuvres au public, dans un des décors les plus enchanteurs du secteur du Village de Mont-Tremblant.

La **Société des Arts**, région Saint-Jovite-Mont-Tremblant, est un organisme à but non lucratif qui rassemble chaque année, depuis 1990, les artistes en arts visuels, à l'occasion de la *Semaine*

des arts. Cet événement rejoint l'ensemble de la communauté tremblantoise en plus de s'ouvrir aux visiteurs qui viennent de partout. L'organisme jouit d'un appui important du milieu socio-économique et souhaite avoir accès à un lieu d'exposition permanent.

En offrant une formation de qualité à la jeunesse tremblantoise, la **Concentration musique de la Polyvalente Curé-Mercure** joue un rôle important dans la vitalité culturelle de la Ville. Soutenus par le comité **Parents musique des Hautes-Laurentides**, les jeunes musiciens représentent la Ville de Mont-Tremblant lors de concours régionaux et nationaux, en plus de se produire à Mont-Tremblant. Les chœurs de chant, **À tout bout d'chant** et **Chœur Tremblant**, font également partie intégrante du paysage culturel tremblantois qu'ils animent et enrichissent.

La Ville de Mont-Tremblant peut compter sur la **salle Anna-Archambault**, de la Polyvalente Curé-Mercure, qui est utilisée comme lieu de diffusion des spectacles professionnels, amateurs et cinématographiques. Toutefois, cette salle aurait besoin d'aménagements sur les plans de la climatisation et de l'acoustique. Une entente entre la Ville de Mont-Tremblant et la Commission scolaire des Laurentides, pour la gestion et l'utilisation de la salle Anna-Archambault, vise à établir un calendrier pour toutes les diffusions de spectacles.

Dans le cadre d'un développement futur, la Ville de Mont-Tremblant devra envisager de structurer son intervention et de se doter de nouveaux équipements culturels. Voilà pourquoi elle entend développer de nouvelles collaborations avec les gens du secteur privé et du secteur public et renforcer les partenariats, notamment avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, avec lequel elle souhaite conclure une entente de développement culturel. Un projet de construction d'une salle de spectacles sera déposé prochainement et verra à améliorer de façon significative la présentation de spectacles pour l'ensemble de la communauté tremblantoise.

CHAPITRE 2
ÉNONCÉ
DE LA
POLITIQUE CULTURELLE

Mission culturelle

Avant d'énoncer ce que sera sa mission culturelle, la Ville de Mont-Tremblant a pris en considération : son souci d'offrir la meilleure qualité de vie à ses citoyens, l'évolution de son profil démographique, le fait que la culture constitue la pierre angulaire du développement socio-économique d'une ville comme Mont-Tremblant et, finalement, la nature de l'activité culturelle proposée sur son territoire et dans les environs.

À la lumière de ces facteurs :

La Ville de Mont-Tremblant choisit de placer la famille au cœur de son développement culturel pour les années à venir, assurant ainsi la vitalité culturelle de son milieu, tout en demeurant accueillante pour les visiteurs attirés par la couleur de la vie culturelle locale.

Principes directeurs

L'énoncé de la mission culturelle et des principes suivants servira de base à l'établissement du mandat culturel que se donnera la Ville pour les années à venir.

- *La culture reflète le caractère propre et la diversité d'un individu ou d'une collectivité. Elle rayonne, attire et contribue à l'amélioration de la qualité de vie, comme l'environnement naturel, l'air pur, le cadre urbain et, à ce titre, elle se doit d'être accessible à tous.*
- *Les élus municipaux admettent que la culture est une composante essentielle de la vitalité municipale et qu'elle influence le développement social, économique et touristique de la ville.*
- *La Ville de Mont-Tremblant reconnaît que son environnement naturel, son histoire et son patrimoine renforcent l'identité culturelle et constituent, avec l'expression culturelle tremblantoise, des éléments distinctifs ayant un pouvoir d'attraction important.*
- *La Ville de Mont-Tremblant reconnaît l'importance de préserver et de promouvoir le caractère francophone de son milieu.*
- *La Ville de Mont-Tremblant reconnaît la valeur des artistes créateurs, des organismes culturels et des citoyens bénévoles qui oeuvrent sur son territoire et dont les actions animent et colorent la vie culturelle tremblantoise.*

- *La Ville de Mont-Tremblant entend soutenir l'intervention culturelle et assumer un rôle en ce qui concerne l'amélioration des connaissances historiques, la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti ainsi qu'en matière de consolidation et de développement des équipements culturels.*
- *La Ville de Mont-Tremblant reconnaît l'importance de promouvoir la culture, de contribuer à la vitalité des organismes culturels et de favoriser les ententes et collaborations entre les partenaires de tous les niveaux.*

Objectifs

Afin de réaliser ces principes, la Ville de Mont-Tremblant se fixe un certain nombre d'objectifs :

- *Assumer son rôle de chef de file régional en matière de culture*
- *Intégrer le volet culturel au Plan stratégique de développement de la Ville de Mont-Tremblant*
- *Structurer l'intervention municipale en matière de culture et de patrimoine*
- *Mettre en place des mécanismes de concertation et de collaboration intermunicipales en matière de culture*
- *Appuyer les organismes culturels dans leurs démarches de partenariat avec l'entreprise privée*
- *Tenir les citoyens informés des activités et des ressources culturelles disponibles dans leur ville*
- *Favoriser la signature d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec*

Axes d'intervention et orientations

Les principales préoccupations de la Ville de Mont-Tremblant en matière de culture concernent l'identité culturelle, le soutien à la vitalité culturelle et l'accès des citoyens à la culture. Ces préoccupations deviendront les futurs axes d'intervention de la Ville au cours des prochaines années. Le tableau suivant présente ces axes de même que les grandes orientations qui précisent comment sera abordée chaque problématique.

Axe 1 Affirmer et mettre en valeur l'identité culturelle distincte et complémentaire de Mont-Tremblant

Orientations

- En améliorant les connaissances sur l'histoire et le patrimoine
- En protégeant et mettant en valeur l'environnement naturel et le patrimoine
- En associant environnement naturel et développement culturel
- En préservant la qualité du milieu de vie sur l'ensemble du territoire
- En favorisant le caractère francophone dans tous les secteurs de l'activité culturelle
- En diffusant les connaissances acquises auprès de la population
- En favorisant les collaborations avec les partenaires des secteurs public et privé
- En préservant le cadre rural et urbain

Axe 2 Contribuer à la vitalité culturelle tremblantoise

Orientations

- En reconnaissant la contribution des artistes, des intervenants et des organismes culturels
- En encourageant et en valorisant l'apport des citoyens bénévoles à la vie culturelle
- En valorisant la concertation entre les différents intervenants
- En renforçant le partenariat avec le milieu socio-économique
- En maintenant, et si possible, en augmentant le soutien aux organismes
- En encourageant le développement de nouvelles activités culturelles

Axe 3 Favoriser l'accès et la participation des citoyens à la culture

Orientations

- En reconnaissant le centre-ville et le secteur du Village comme pôles principaux des interventions culturelles
 - En soutenant la consolidation et le développement d'équipements culturels
 - En participant à l'amélioration des moyens de promotion des événements
 - En contribuant à augmenter la visibilité de la diffusion des activités culturelles
 - En favorisant le rapprochement entre les créateurs et les citoyens
 - En consultant la population sur ses besoins en matière de culture
-

CHAPITRE 3

ENJEUX ET ACTIONS

AXE 1

Affirmer l'identité culturelle distincte et complémentaire de la Ville de Mont-Tremblant

Patrimoine

Plusieurs bâtiments et secteurs typiques des villages d'antan présentent un intérêt architectural. Ainsi, le secteur Beattie-des-Pins de même que certains bâtiments du centre-ville méritent une attention particulière.

Leur mise en valeur contribue au pouvoir d'attraction de la Ville qui souhaite :

- ❑ Poursuivre les efforts de protection du centre-ville, du secteur Beattie-des-Pins, de la chapelle Saint-Bernard, du Domaine Saint-Bernard et de la Place de la Gare (*secteur du Village*)
- ❑ Adopter un règlement régissant la démolition d'immeubles, en apportant une attention particulière aux bâtiments situés dans les secteurs protégés (*centre-ville et Beattie-des-Pins*) ainsi qu'à tous ceux représentant un intérêt patrimonial quel que soit leur emplacement sur le territoire
- ❑ Mettre en place un nouveau comité et adopter un programme d'aide à la protection et à la mise en valeur du patrimoine

Histoire

L'histoire de la ville est assez bien connue, grâce aux publications de Danièle Soucy et de la Société d'histoire des Pays-d'en-Haut, grâce également aux travaux du Comité de toponymie et à la présence du *Musée d'histoire et d'antiquités religieuses* qui donne accès à une collection d'antiquités et d'objets religieux. En 1998, l'ancienne Ville de Saint-Jovite a concrétisé un projet de circuit d'interprétation du patrimoine présentant les thèmes qui ont marqué l'histoire du développement de la municipalité. Quant aux archives historiques municipales et privées recueillies à ce jour, celles-ci sont conservées à la Bibliothèque de Mont-Tremblant. Ces archives ne sont pas classées ni accessibles au public.

Dans ce domaine, la Ville entend :

- ❑ Favoriser la création d'une société d'histoire dont l'un des premiers mandats consisterait à répertorier et à classer les archives historiques
- ❑ Diffuser les travaux du Comité de toponymie
- ❑ Modifier les panneaux de signalisation afin d'expliquer l'origine du nom de la voie de communication
- ❑ Développer des activités de mise en valeur de l'histoire et du patrimoine (visites guidées, etc.)
- ❑ Favoriser l'implantation d'un centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine (musée)

Nature

L'environnement naturel, le panorama et la présence de l'eau donnent à la Ville de Mont-Tremblant un cachet particulier. Leur intégration au projet de développement culturel apparaît comme allant de soi.

Ainsi, certaines activités ou infrastructures culturelles spécifiques pourraient se développer sur les rives du ruisseau Clair, de la rivière du Diable, du ruisseau Noir, dans la Cédrière, au Domaine Saint-Bernard ou à la Place de la Gare.

La Ville entend donc :

- ❑ Assurer le développement d'activités et d'infrastructures culturelles s'intégrant à l'environnement et mettant en valeur les attraits naturels de la Ville

Tourisme culturel

Située au cœur de la région touristique des Laurentides, la Ville s'offre comme une vitrine de la culture québécoise pour les visiteurs étrangers qui parcourent la région en toutes saisons.

En matière de tourisme culturel, la Ville entend :

- ❑ Favoriser le développement d'activités culturelles mettant en valeur le caractère québécois francophone

- ❑ Favoriser, en collaboration avec les intervenants du milieu culturel et les gens d'affaires, la mise sur pied de forfaits (*visite touristique-souper-spectacle* ou *souper-spectacle-hébergement*)
- ❑ Participer à la création d'événements culturels originaux, complémentaires à ceux présentés par l'Association de villégiature de Tremblant
- ❑ Permettre aux visiteurs anglophones d'avoir accès à la traduction du contenu des panneaux d'interprétation du patrimoine

AXE 2

Contribuer à la vitalité culturelle tremblantoise

Intervention

L'établissement d'une politique culturelle permettra de structurer l'intervention de la Ville de Mont-Tremblant en matière de culture et de patrimoine.

La demande la plus pressante adressée au Comité de développement de la politique culturelle de Mont-Tremblant, par les intervenants du milieu, concerne la mise en place d'un mode de concertation et de coordination permanente des différentes activités culturelles municipales.

Les interventions de la Ville dans ce domaine sont les suivantes :

- ❑ Afin d'atteindre ses objectifs, la Ville aura donc la responsabilité de mettre en place des mécanismes permettant de coordonner, de façon permanente, l'activité culturelle tremblantoise.
- ❑ Afin d'assurer le suivi de sa politique, la Ville a mis sur pied une Commission culturelle dont le travail consiste à voir à la réalisation et à l'application du plan d'action.

Reconnaissance

Les artistes ont une façon unique et originale de présenter la réalité. Leur présence est enrichissante et la Ville entend faire en sorte qu'ils soient connus des citoyens.

Les *citoyens bénévoles* qui oeuvrent dans les domaines culturels variés comme le groupe *Parents Musique des Hautes-Laurentides*, ainsi que les chanteurs du chœur *À tout bout d'chant* et du *Chœur Tremblant*, méritent également la reconnaissance de leurs concitoyens.

Les *organismes*, qui assurent, depuis de nombreuses années, la diffusion des arts visuels (*Société des Arts*) et du patrimoine (*SOPABIC*), jouent un rôle important dans la vie culturelle tremblantoise et leur action doit être reconnue.

En matière de reconnaissance, la Ville de Mont-Tremblant entend :

- ❑ **Encourager, dans la mesure du possible, l'implication ou l'engagement d'artistes locaux dans la réalisation d'événements ou l'implantation d'infrastructures publiques**
- ❑ **Réaliser un répertoire des écrivains, créateurs et artistes professionnels qui ont choisi de vivre à Mont-Tremblant**
- ❑ **Créer un événement «reconnaissance» qui aura pour but de souligner et de valoriser l'apport des artistes, des bénévoles et des organismes à la vie culturelle tremblantoise**
- ❑ **Reconnaître l'importance de la Concentration musique de la Polyvalente Curé-Mercure et son impact positif sur une partie de la jeunesse**

Soutien

Arts visuels

Les arts visuels sont bien représentés à Mont-Tremblant. Plusieurs peintres professionnels et amateurs oeuvrent sur le territoire de même que quelques sculpteurs, dont un sculpteur sur glace de renommée internationale. Un événement annuel, la *Semaine des arts*, met en valeur les œuvres de ces artistes. La Ville de Mont-Tremblant compte également plusieurs artisans en métiers d'art dont les œuvres sont mises en valeur une ou deux fois l'an à la Place de la Gare.

La Ville de Mont-Tremblant appuie la Société des Arts dans l'organisation de la *Semaine des arts* et entend :

- ❑ Poursuivre et si possible augmenter le soutien accordé à la Société des Arts dans l'organisation de la *Semaine des arts*
- ❑ Favoriser l'intégration des artisans en métiers d'art aux événements de mise en valeur des œuvres

- ❑ Faire les démarches en vue d'obtenir un lieu d'exposition permanent

Arts de la scène et cinéma

Les élèves de la *Concentration musique* et de l'*option théâtre* de la Polyvalente Curé-Mercure, les chanteurs du chœur *À tout bout d'chant* et du *Chœur Tremblant* ainsi que les adultes formant la troupe de théâtre *Ali-bis* témoignent de la vitalité culturelle tremblantoise. Ils ont la chance de se produire dans leur ville grâce à la collaboration de notre diffuseur professionnel *Scène-Art Mont-Tremblant* qui réserve une place à la relève amateur dans sa programmation.

La mission première du diffuseur demeure toutefois la présentation de spectacles professionnels dans les domaines de la musique, du théâtre et des variétés. Depuis plusieurs années, des activités cinématographiques sont destinées aux enfants, suite à des améliorations apportées aux équipements de la salle Anna-Archambault en 1998. Une programmation est aussi présentée aux adultes. Nous pouvons également compter sur deux salles de cinéma à la Station Mont Tremblant.

Lettres

La Bibliothèque de Mont-Tremblant constitue l'un des éléments majeurs de la vie culturelle de la Ville de Mont-Tremblant. Ses nombreuses activités s'adressent à l'ensemble des citoyens quel que soit leur âge. La bibliothèque sert également de lieu d'exposition. Installée depuis 1982 dans l'ancien bureau de poste de la rue de Saint-Jovite, la bibliothèque municipale souffre actuellement d'un manque d'espace chronique qui nuit à ses activités quotidiennes et entrave son développement. Une deuxième bibliothèque, située sur la rue du Couvent dans le secteur du Village, offre, depuis 25 ans, des services bilingues aux citoyens.

Considérant le rôle de première importance de la bibliothèque dans la vie des tremblantois, la Ville de Mont-Tremblant s'engage à :

- ❑ **Construire une bibliothèque municipale dans un centre culturel multifonctionnel conforme aux normes en vigueur**
- ❑ **Encourager la bibliothèque à poursuivre et à renforcer ses activités d'éducation et d'animation auprès de la clientèle de tous âges**
- ❑ **Encourager la bibliothèque à poursuivre sa promotion des auteurs locaux**
- ❑ **Faire de la bibliothèque le pivot de la vie culturelle tremblantoise**

Développement

Reconnaissant la culture comme un outil de développement social, économique et touristique, la Ville de Mont-Tremblant entend confirmer résolument ce virage culturel ***en favorisant le développement de nouvelles activités culturelles, notamment au centre-ville et dans le secteur du Village, et ce, en toutes saisons.***

La Ville de Mont-Tremblant reconnaît sa responsabilité en ce qui a trait au maintien et au développement d'équipements culturels adéquats. Afin de répondre aux besoins actuels, la nouvelle Ville envisage la construction d'une bibliothèque qui abriterait un lieu d'exposition et, éventuellement, un centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine. De plus, la Ville étudiera la possibilité et la pertinence d'aménager un lieu de diffusion extérieur.

De plus, grâce à la présence d'artistes et de pédagogues ainsi qu'à la possibilité d'ententes avec la Commission scolaire des Laurentides pour l'utilisation de locaux à des fins culturelles, ***la Ville de Mont-Tremblant pourrait mettre sur pied des ateliers d'initiation aux arts destinés aux citoyens.*** Une telle programmation permettrait de répondre aux besoins des jeunes familles et des personnes âgées.

AXE 3

Favoriser l'accès et la participation des citoyens à la culture

Accès aux équipements

Plusieurs options s'offrent à la Ville de Mont-Tremblant lorsqu'il s'agit d'assurer l'accès des citoyens aux équipements culturels. La Ville entend utiliser tous les moyens à sa disposition, afin de favoriser l'accès des citoyens aux arts et à la culture.

Parmi les options envisagées, notons :

- ❑ La reconnaissance du centre-ville et du secteur du Village comme pôles principaux des interventions culturelles
- ❑ L'optimisation de l'utilisation des locaux disponibles
- ❑ La contribution à l'amélioration des infrastructures existantes

- ❑ La construction de nouveaux équipements culturels comme un centre multifonctionnel et un lieu de diffusion extérieur (tel un cinéma en plein air) pour le théâtre ou le cinéma ou les deux.

Accès aux médias

Plusieurs intervenants culturels ont exprimé leurs difficultés à se faire connaître et à diffuser l'information concernant leurs activités dans les médias parlés ou écrits tels : CIME FM, L'Information du Nord, Point de Vue Laurentides et Accès Laurentides. La nouvelle organisation de la Télévision communautaire Laurentides-Lanaudière semble vouloir offrir une information concernant les activités communautaires locales. Depuis quelque temps, la Télévision communautaire Laurentides-Lanaudière offre à la population une plus large diffusion des événements sur les plans local et régional.

Dans ce domaine, la Ville entend :

- ❑ Développer de nouveaux outils pour la promotion des activités culturelles
- ❑ Encourager la télévision communautaire dans son projet de diffusion des événements locaux
- ❑ Intégrer l'aspect culturel à la promotion des services municipaux
- ❑ Créer un guichet unique d'information culturelle qui assurera la coordination et la diffusion du calendrier de la ville

Participation

La participation des citoyens aux arts et à la culture dépend de l'accès aux infrastructures, de la qualité de l'information reçue et de la popularité des activités proposées.

Dans le développement de nouvelles activités, comme dans le cadre des activités régulières, la Ville de Mont-Tremblant entend :

- ❑ Encourager la mise sur pied de modes de consultation permettant de connaître les besoins spécifiques à chaque groupe (jeunes, adultes, personnes âgées)
- ❑ Encourager la tenue d'activités qui favorisent le rapprochement entre les créateurs et les citoyens



CHAPITRE 4

PARTENARIAT

PARTENARIAT

La Ville de Mont-Tremblant admet volontiers l'avantage d'un partage des responsabilités et l'importance de la concertation dans la réalisation de son projet de développement culturel.

Ainsi, la Ville de Mont-Tremblant entend :

- ❑ Consolider les liens avec les organismes culturels oeuvrant sur son territoire
- ❑ Accroître les échanges et les collaborations entre la Ville, la Commission scolaire des Laurentides et les intervenants culturels des secteurs privé et public
- ❑ Participer aux tables de concertation régionales en matière de culture
- ❑ Participer aux événements culturels régionaux et nationaux
- ❑ Promouvoir la signature d'ententes avec les villes voisines en matière de culture

De plus, la Ville de Mont-Tremblant reconnaît l'importance d'une planification qui se fait en regard des besoins et également de la capacité de payer des citoyens. La mise en commun des ressources permet souvent de trouver des solutions originales et économiques aux problèmes soulevés.

La participation du milieu économique au projet de développement culturel constitue un élément essentiel et la Ville de Mont-Tremblant entend :

- ❑ Favoriser les rapprochements entre les intervenants culturels et les gens d'affaires
-

Politique en vigueur le 11 novembre 2002
Résolution 2002-973